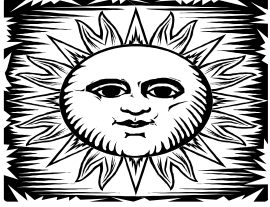


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LA SOUPE EST BONNE

On le dit souvent, syndicaliste n'est pas un métier. C'est un engagement, où intégrité et désintéressement vont de pair, sauf que...

L'épisode Édouard Martin (CFDT) vient cruellement nous le rappeler : pour certains, le « bien commun » se résume soudainement en déroulement de carrière. Après avoir longuement occupé les plateaux télé lors du conflit d'Arcelor, le syndicaliste va désormais manger dans la gamelle du PS en se faisant élire député européen « pour mieux défendre » ses camarades ! (on pouffe). Mais c'est une longue tradition à la CFDT : Jean Kaspar, à peine éjecté de son poste de secrétaire général, devient conseiller à l'ambassade de France à Washington. Son

numéro 2, Jean-René Masson, le devient à l'ambassade du Maroc. Annie Thomas, responsable nationale pour les questions du chômage, obtient celle de Madrid. Jean-François Trogrlic, un autre bureaucrate, est propulsé quant à lui à l'ONU en 2007. Un autre numéro 2, Jacques Chérèque (père du François) troqua en son temps son poste contre le portefeuille de ministre de l'aménagement du territoire de Michel Rocard. Laurent Laigo a quitté la direction de la CFDT pour rejoindre le cabinet de Najat Vallaud-Belkacem. Edmond Maire, secrétaire général lui aussi, devint patron d'une association (Villages Vacances de France). Il licencie bon nombre de salariés et la transforme en boîte privée ! Toujours du côté des ex-secrétaires généraux, Nicole Notat est devenue la patronne d'une agence de notation (Vigeo) dont un des clients est Arcelor Mittal ! François Chérèque a été nommé à l'inspection générale des affaires sociales et passe de 4.500 euros de salaire mensuel à 7.200 euros ! « Il a aussi adhéré au « Think Thank » socialiste « Terra Nova qui conseille au PS de prendre ses distances avec le milieu ouvrier, et vit à 80 % des dons des grossiums du CAC 40 ». A la CFDT, la défense des bureaucrates et leur recyclage, on sait faire ! C'est plus facile que de défendre les salariés de base.

Mais il n'y a pas que chez eux ! A la CGT, Didier Le Reste, ex-patron des cheminots CGT, est, sous l'étiquette PC, dans la liste d'Anne Hidalgo à Paris. Denis Parise, leader de la CGT du conflit Molex de Villemur-sur-Tarn est désormais Conseiller Régional PS de Midi-Pyrénées. Pire, André Sainjon et Jean-Dominique Simonpoli, deux anciens responsables nationaux, sont devenus de véritables chefs d'entreprises !

Ne parlons même pas de la CGC dont Paul Marchelli, ancien secrétaire général, après avoir bullé au Conseil d'État, a intégré le Conseil d'analyse économique de la Banque de France.

Gardons pour la bonne bouche FO, dont l'ancienne patronne de son secteur consommation, Valérie Gervais, a été installée à la Villa Farnèse à Rome et Jacques Le Pé, ancien chef du secteur international de l'organisation, se retrouve dans la diplomatie à Madrid.

Et à SUD nous direz-vous ? Et bien on ne passe même pas d'EDA syndicaux, c'est vous dire, et on ne bénéficie jamais de « coups de pouce discrets » pour nos carrières, et on en est fiers !

Sources : « Le Canard Enchaîné », n° 4864, 15 janvier 2014.

FICTIFS

Les cadres de la PIC Val de Loire ont une sale manie. En effet, entre 12h50 et 13h07, horaire pendant lequel les machines de tri ne fonctionnent pas, les « hauts » cadres du premier étage s'amuse (où sont obligés ?) à tourner sur les MTI pour passer du boulot que les « maigres effectifs » du matin n'ont pas réussi à traiter. Non contents de ça, ils font également fonctionner les machines pendant les pauses, à cause des « trop nombreux inaptés » d'après-midi.

Plus fort encore, plusieurs cadres ont été « réquisitionnés » pour aller faire de la distribution

de courrier et de colis afin de casser la grève des « irresponsables » facteurs de Vierzon fin novembre 2013. Voici donc une belle preuve d'abnégation... Et de TRAVAIL DISSIMULE ! Quoi qu'il en soit, SUD a une proposition pour baisser la masse salariale de la PIC puisque ces cadres n'ont rien à faire dans les bureaux du premier étage. A travail égal, salaire égal... « Qui peut le plus peut le moins ». Et « Qui entrave le droit de grève collabore à une Poste qui crève »...

Selon MEDIAPART :

LE JOURNAL | INTERNATIONAL | FRANCE | ÉCONOMIE | CULTURE | ENGLISH | ESPAÑOL

ENTREPRISES — ENQUÊTE

Le patron de La Poste perçoit une rémunération digne du CAC 40

20 MARS 2014 | PAR LAURENT MAUDUIT

Pour 2013, Philippe Wahl, patron de La Poste, a perçu une rémunération de 736 490 euros, soit très au-delà du plafond légal de 450 000 euros institué pour les entreprises publiques. En cause : une rémunération différée. Peut-être légal, mais choquant.

CONTRAT DEGENERATION

Si on regarde la pyramide des âges des postiers, présentée en plénière chaque année sous forme de document, on s'aperçoit rapidement que les jeunes de moins de 30 ans représentent moins de 10% de l'effectif total. Pas surprenant en définitive quand nos hauts dirigeants nous exposent les arguments du déclin du courrier, relayés par les cadres intermédiaires : du pur no futur (tableau avec courbes sur le volume du courrier 2008 - 2020 avec comme perspective, 0 courrier si on projette cette courbe jusqu'en 2030 !). En définitive, ils misent peu sur l'avenir, tout au moins sur celles et ceux qui feront, demain, la richesse de La Poste. Pour confirmer cette impression, l'accord sur le Contrat de Génération qui vient d'être signé par 4 "paratonnerres" syndicaux est tout un symbole : il permettra à la Poste l'obtention des mesures d'aide (CICE) sous forme de crédit d'impôt à la création d'emploi, tout en détournant les objectifs initiaux tels que la création d'emplois pour l'insertion des jeunes (19-26 ans) dans le monde professionnel, la transmission du savoir faire et le maintien des seniors en activité ... Car en réalité, ils toucheront bien les quelques centaines de millions d'euros de l'Etat, sans aucune embauche supplémentaire en contre partie (- 5000 emplois prévus en 2014 et aussi en 2015), sans définir le temps nécessaire à la transmission du savoir et tout en continuant de favoriser le départ des seniors en TPAS dans des conditions financières insuffisantes ... Outre la responsabilité évidente de notre direction, la complicité des gouvernements successifs paraît évidente... En attendant, nos 2 représentants SUD au Conseil d'Administration ont sollicité par courrier le Président de la Poste en demandant comment seront utilisés les millions perçus au titre du CICE. Car légalement, ils ne peuvent être distribués ni en dividende, ni en rémunération et quelle qu'en soit la forme (commissionnement, intéressement, primes et salaires...). Affaire à suivre ...

JOURNEE CONTINUE...

Un beau jour de mars, dans un bureau de Tours... Ce bureau était fermé le matin pour cause de formation, réouverture prévue à 14h30. La formation commence à 7h45 pour finir à 13h15, reste 1h15 pour déjeuner, jusque-là tout va bien !!

Sauf que... Il faut recharger les caisses sécurisées et le distributeur de billets (DAB).

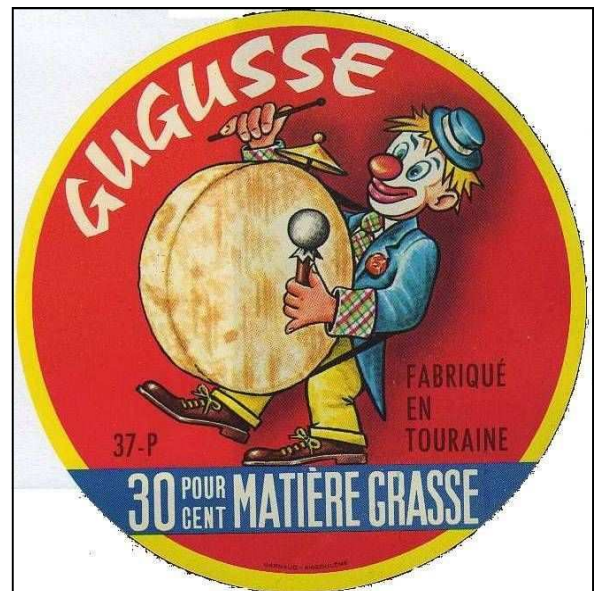
Pour corser l'histoire, les 2 agents présents sont des novices quant au maniement des caisses sécurisées et du DAB. On commence par le lancement des 25mn d'attente du DAB, dans la foulée sont lancées les ouvertures des caisses sécurisées, 5 mn pour la 1ère porte, puis 10 mn pour accéder aux cassettes de billets. Avec la mode d'avoir des encaisses au ras des pâquerettes, il faut récupérer les billets du DAB pour charger les caisses sécurisées, bref, après la temporisation, la 1ère caisse sécurisée s'ouvre bien mais la 2ème est plus coriace, elle sera relancée 5 fois (50 mn d'attente au total !!), elle s'ouvrira 10 mn avant l'ouverture du bureau, entre temps le DAB a été chargé. Donc, on charge la caisse, on ouvre le bureau qui se remplit comme on remplit un verre d'eau !!! Les agents n'ont toujours pas déjeuné, on se dit que la file d'attente va s'éclaircir et qu'ils vont pouvoir se restaurer, que nenni, la foule jusqu'à 18h ! Le dernier client est servi à 18h10 !! Pour couronner le tout, le DAB est tombé en panne ainsi que la machine à affranchir (LISA) et le photocopieur. De plus, on a appris le lendemain que le Terminal Libre Service (TLS) du bureau voisin était lui aussi en panne et que les agents de ce bureau envoyaient leurs clients dans ce bureau déjà très en galère !!! Aucun chef du bureau centre ne s'est soucié de savoir si tout se passait bien.

Dès le dernier client servi, les 3 agents s'activent pour finaliser la fin de journée, départ à 18h55.

Conclusion : 2 agents sur 3 ont commencé leur journée à 7h45 pour la terminer à 18h55, sans pause méridienne et surtout sans pouvoir avoir le temps de déjeuner puisque l'heure et quart restante entre la fin de la formation et l'ouverture du bureau a été employée à alimenter le DAB et les caisses sécurisées.

Il aurait été judicieux de choisir un autre jour de la semaine pour faire cette formation ou dans ces conditions, mettre un agent qui maîtrise parfaitement l'ouverture des caisses.

Il faut espérer que le cahier CHSCT ait été annoté car cette situation ne doit pas se reproduire.



SALAIRES :

+ 12 % en 2013 !

C'est l'augmentation de salaire que se sont accordés chacun des 10 plus gros patrons de la Poste, soit une somme totale de 700.000 €, qui s'ajoute aux 5,1 Millions d'euros de rémunération annuelle qu'ils se partagent.

Nous vous rassurons, cette « générosité » a des limites, puisque le postier lambda ne bénéficiera que de 0,7 % d'augmentation en 2014 (de 4 € par mois pour un ACC 12 ayant 3 ans d'ancienneté, à 6,50 € pour un ACC 23 ayant 28 ans d'ancienneté). Cette « augmentation », (versée en 2 fois 0,35 % !), ne compensera même pas la hausse des cotisations retraite et la hausse de la TVA à 20% en 2014.

L'austérité salariale promise par nos patrons est bien au rendez-vous, mais comme vous l'aurez compris, elle ne les concerne pas ...

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

